

Position de Rainforest Alliance pour enrayer la déforestation et parvenir à un développement durable dans les chaînes d'approvisionnement en agriculture et sylviculture

Source d'optimisme | La préservation des forêts au centre des préoccupations des entreprises et des gouvernements

De 2000 à 2012, l'expansion des exploitations agricoles et forestières a détruit plus de 50 millions d'hectares de forêts tropicales (plus de sept hectares par minute) avec des conséquences désastreuses pour la biodiversité, le changement climatique et les droits et les moyens de subsistance des communautés forestières (1). Mais cette crise a également suscité une réponse audacieuse visant à enrayer la déforestation liée à la production de matières premières agricoles tropicales. En 2014, plus de quatre-vingt entreprises, gouvernements et peuples autochtones ont signé la « Déclaration de New York sur les Forêts », en s'engageant à réduire de moitié la perte des forêts naturelles d'ici 2020 et à la stopper d'ici 2030. En outre, le Consumer Goods Forum s'est engagé à aider ses 400 entreprises membres à atteindre « zéro déforestation nette » dans leurs chaînes d'approvisionnement d'ici 2020.

À ce stade, nous atteignons un moment critique et devons marquer une pause pour analyser la manière dont l'attention portée sur les approvisionnements « sans impact de déforestation » peuvent soutenir un objectif plus large - celui de la protection des écosystèmes naturels de la Terre - tout en supportant la croissance démographique mondiale et un développement équitable pour tous. Comme les engagements et les demandes liés aux questions de déforestation se multiplient, il y a un risque de confusion, de « greenwashing » et de perte d'un temps précieux. Mais, si ces engagements sont entièrement honorés, réellement mis en œuvre et développés de manière stratégique, ils peuvent contribuer à un développement durable à une échelle sans précédent. Comment aller sur la bonne voie de manière collective ?

Définir l'objectif | Se concentrer sur les résultats au niveau des populations, de la production, des forêts et des écosystèmes fragiles

Si le but ultime est de protéger les forêts et d'aborder les principaux impacts de la production des produits tropicaux, suffit-il de mettre en place des chaînes d'approvisionnement sans déforestation dans les entreprises ? La réponse est non, pour deux raisons importantes : D'abord, sans autres efforts importants pour accroître la productivité des terres agricoles et forestières existantes, restaurer les terres dégradées et régir de façon durable les territoires, la demande des produits tropicaux, en croissance permanente, continuera de mener à la destruction des forêts. Cette destruction sera simplement déplacée vers les autres producteurs, les entreprises et les administrations qui ne respectent pas les engagements de non déforestation. Deuxièmement, il existe maintenant un fort consensus sur le fait qu'il n'est pas acceptable de sacrifier des objectifs de conservation de la nature ou de développement humain pour un autre objectif. Les stratégies de production et d'approvisionnement qui ne peuvent répondre aux questions cruciales comme celles des droits fonciers des populations locales, du bien-être des travailleurs, de pénurie d'eau, de toxicité des pesticides ou encore de destruction des écosystèmes fragiles, peuvent difficilement être considérées comme des solutions durables. Certaines initiatives nouvelles abordent des sous-ensembles de ces questions, mais beaucoup d'entre elles traitent peu voire pas de ces questions (2).

Nous plaillons pour que la production des produits tropicaux et les politiques d'approvisionnement soient guidées selon les objectifs suivants : 1/ Conserver les forêts et autres écosystèmes naturels ; 2/ Protéger les droits et le bien-être des populations locales et des travailleurs, tout en offrant une amélioration significative de leurs moyens de subsistance ; 3/ Produire des aliments et des fibres forestières de manière plus efficace et avec moins de déchets. Ce concept de "durabilité" a été effectivement défini, mis en œuvre et communiqué aux différentes parties prenantes sectorielles pendant plus de deux décennies via la

création de normes agricoles et forestières de développement durable. Il peut être également mis en œuvre en dehors du contexte de ces normes, en établissant des ensembles comparables d'objectifs, de bonnes pratiques et d'indicateurs de performance. Une solide politique de développement durable peut apporter de nombreux avantages aux entreprises grâce à une meilleure gestion des risques, une augmentation de la productivité des producteurs, une efficacité des activités le long de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que fidéliser encore plus les consommateurs et renforcer les relations avec les parties prenantes.

Vers une stratégie efficace et durable | Les cinq piliers de la réussite

Les engagements de non déforestation sont une étape importante vers la réalisation des objectifs précédents. Ici, nous proposons la manière dont ces engagements peuvent être mis en œuvre de façon rigoureuse (pilier 1) et complétés par des initiatives supplémentaires, faisant l'objet d'évaluations de résultats - une condition nécessaire pour réaliser des progrès durables (piliers 2 à 5). Pour les entreprises, ces piliers peuvent constituer un chemin de progrès par étapes : Commencer en portant les efforts sur la suppression des pires impacts des productions des produits tropicaux, puis s'orienter vers des investissements stratégiques et des collaborations qui génèrent localement de nets avantages pour la productivité, la réduction des risques, l'amélioration des moyens de subsistance et l'amélioration des écosystèmes. Les gouvernements, les producteurs, les communautés locales et les ONG ont assurément un rôle important à jouer dans la réalisation de ces résultats.

1) La non déforestation des sources d'approvisionnement est clairement définie, rigoureusement mise en œuvre et intégrée, en particulier pour les produits à haut risque. Il existe différentes définitions de « non déforestation ». Il est impératif de rendre cette définition plus claire et cohérente en répondant à trois questions clés : a) Que constitue la « déforestation » ? ; b) Est-ce que les engagements portent sur une déforestation brute ou nette ? ; c) Que faut-il faire lorsque les producteurs ou les juridictions locales ne sont pas conformes aux cadres de non déforestation ?

Rainforest Alliance invite les parties à s'aligner sur l'approche ci-après, car nous pensons qu'elle offre un cadre clair, crédible et réaliste pour la protection des forêts. Cette approche peut être encore affinée grâce à de futures collaborations pour définir en détail les champs d'application clés et les méthodologies.

a) **Définitions** : La « déforestation » est la conversion des forêts naturelles primaires ou secondaires en zones de production agricole, en plantations d'arbres, ou en terres exploitées pour d'autres usages (3). L'exploitation sélective de forêts naturelles dont les terres sont gérées de façon durable ne constitue pas une déforestation. De même, la conversion des forêts, de façon négligeable avec peu de conséquence écologique, est parfois une pratique nécessaire et n'est généralement pas considérée comme une violation aux politiques de déforestation (4).

b) **La « non déforestation brute » vs la « non déforestation nette »** : Les concepts de « non déforestation nette » sont problématiques pour les politiques de production et d'approvisionnement des matières premières agricoles tropicales. Premièrement, comme il y a rarement une vraie équivalence entre la perte des forêts naturelles en un lieu et celle des forêts régénérées ou des plantations en un autre lieu, la « non déforestation nette » en pratique peut diminuer de manière substantielle les ressources forestières dans le temps (5). Deuxièmement, appliquer des approches de « non déforestation nette » à travers l'ensemble des chaînes d'approvisionnement exigerait une comptabilité, un contrôle et une gouvernance à long terme des pertes et des gains qui s'avèreront sans doute impossibles à prouver. Au lieu de telles approches de « non déforestation nette », nous conseillons aux entreprises de définir des stratégies et des objectifs pour réduire fortement la « déforestation brute » liée à la production de marchandises (6). Les politiques de « non déforestation nette » peuvent être appropriées pour les gouvernements qui cherchent à trouver un équilibre entre développement et conservation de la nature en diversifiant l'utilisation des terres tout en maintenant de riches actifs forestiers.

c) **Aborder la déforestation et les compromis passés** : Un approvisionnement sans déforestation est réalisable dans la plupart des cas. Cependant, dans certaines zones, la déforestation récente peut enfreindre les dates limites fixées par les normes volontaires en vigueur (par exemple, 2005). Les gouvernements souverains ou les détenteurs de droits communautaires dans les grands pays forestiers peuvent prioriser les cultures et les plantations à la protection des forêts pour la sécurité alimentaire ou le développement économique. Ces scénarios se situent en dehors des cadres de non déforestation, mais il est essentiel de les aborder de façon constructive. La déforestation récente devrait être résolue par la résolution des conflits sociaux ou autres conflits fonciers, en atténuant les pertes des forêts passées dans le cadre d'une stratégie globale de conservation du territoire. Si les forêts sont proposées à la conversion, des plans clairs d'utilisation des terres doivent être définis pour protéger les écosystèmes clés (par exemple, les zones à haute valeur de conservation et les paysages forestiers encore intacts), respecter les droits des communautés locales et s'assurer que toute conversion génère des gains mesurables pour améliorer les moyens de subsistance des populations locales. Les biens produits dans le cadre de ces scénarios doivent être exclus des revendications de non déforestation. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour développer des mécanismes distincts afin de définir, vérifier et reconnaître les activités responsables dans de telles situations.

Avec des définitions claires établies, les engagements peuvent être mis en œuvre, contrôlés et communiqués de façon fiable et transparente.

2) **Respecter des garanties supplémentaires.** Les garanties définissent des normes minimales de comportement acceptable, non seulement pour protéger les personnes et les écosystèmes, mais aussi pour atténuer les risques posés par les activités de l'entreprise, établir des politiques et évaluer des investissements potentiels. En plus d'éviter la déforestation, les garanties essentielles comprennent : la protection d'autres écosystèmes naturels (en particulier ceux qui soutiennent les Hautes Valeurs de Conservation) ; le consentement libre, informé et préalable (CLIP) des populations locales ; le respect des droits humains fondamentaux ; éviter la pollution grave ou la surexploitation des ressources hydriques ; éviter les violations du droit du travail ; et protéger les travailleurs et les populations locales des produits chimiques nocifs.

3) **Utiliser de manière plus efficace la terre, l'eau et les autres ressources dans les systèmes de production.** La demande de produits alimentaires et forestiers va continuer de croître dans les prochaines décennies, même si des efforts sont faits pour réduire les déchets alimentaires et guider les citoyens vers une consommation plus durable. Pour répondre à cette demande sans autre conversion à grande échelle des écosystèmes naturels, les producteurs doivent obtenir de meilleures récoltes provenant de zones de production existantes. Dans ce contexte, une méthode de contrôle (de « moindre mal ») axée sur la production de produits alimentaires et forestiers est insuffisante. Des initiatives pro-actives sont nécessaires pour augmenter la productivité tout en réduisant considérablement le poids que représente la consommation d'eau et de produits chimiques, les eaux de ruissellement et les émissions de gaz à effet de serre par unité de production. Des gains substantiels de productivité et d'efficacité dans la gestion et la production sont réalisables sur de nombreuses plantations et sur la plupart des petites exploitations, où des programmes de soutien à la production, d'apprentissage participatif, de droits fonciers clairs, d'un meilleur accès aux intrants, à des financements et à l'information peuvent être triplement bénéfiques, à la fois pour les producteurs, les acheteurs et l'environnement.

4) **Gestion effective des forêts et des ressources naturelles.** La déforestation a longtemps été alimentée par une mauvaise gouvernance, qui se manifeste par des activités illégales, la corruption, un régime foncier peu clair ou injuste, et des intérêts contradictoires des diverses autorités sur les ressources forestières. En revanche, la solidification ou le rétablissement de la propriété forestière par les titulaires des droits légitimes, y compris des communautés locales et peuples autochtones, peut aider à la préservation des forêts, à réduire les conflits et à améliorer le développement sur le plan social. Avec des droits clairs, les populations locales sont mieux placées pour gérer les forêts comme des actifs économiques et apporter de multiples avantages tels que l'exploitation durable des forêts, la commercialisation de produits forestiers

non ligneux, des activités de transformation à valeur ajoutée et le développement d'un marché écosystémique (paiements liés à la protection de la nature pour les services rendus par les écosystèmes).

5) Les terres dégradées sont restaurées pour la productivité et la santé des écosystèmes. Les terres dites dégradées, qui sont sous-performantes aux niveaux écologique et économique en raison de leur mode d'exploitation passée, sont abondantes dans le monde entier. Heureusement, ces terres peuvent souvent être restaurées au sein de systèmes agricoles ou forestiers productifs : passant de forêts de deuxième croissance à des plantations de palmiers à huile puis à de petites exploitations de cultures vivrières et commerciales diverses. En fait, les terres dégradées pourraient permettre la culture d'une grande partie des principales matières premières agricoles nécessaires pour répondre à la demande croissante (7). Pour réaliser ce potentiel, les méthodes de restauration qui ont déjà été démontrées techniquement, doivent maintenant être réalisées à plus grande échelle grâce au soutien de politiques gouvernementales, de plans de gestion des terres, d'amélioration des mécanismes pour résoudre les conflits fonciers, de formation et de vulgarisation des méthodes, et d'un meilleur accès aux fonds d'investissement. Dans d'autres cas, les terres dégradées seraient mieux restaurées en écosystèmes naturels pour protéger les zones écologiquement sensibles, créer des corridors biologiques, fournir de l'eau propre ou d'autres valeurs de l'écosystème.

Que faut-il faire pour y arriver ? | Les domaines d'action clés

Atteindre les résultats ci-dessus exigera une série d'actions et d'investissements de la part de nombreux acteurs différents. Pour s'assurer que tous ces efforts s'ajoutent à une solution plus large de développement durable, il est important d'identifier certains principes opérationnels communs pour guider l'action. Ici, nous identifions quatre domaines d'action principaux pour le secteur privé et les gouvernements. Pour notre part, Rainforest Alliance élargit ses programmes, services et partenariats dans chacun de ces domaines afin d'encourager les entreprises et les gouvernements à réaliser des progrès pouvant être démontrés au niveau de leurs politiques d'approvisionnement responsable et de gestion durable des terres.

• **Envoyer un message cohérent qui ne dit pas seulement « stoppez la déforestation » mais qui s'inscrit dans un objectif plus large de développement durable :** produire et s'approvisionner selon le principe de non déforestation est une étape critique, mais ne porte que sur un segment des besoins de la plupart des entreprises en matière de gestion des risques, et sur une seule dimension des attentes de la plupart des parties prenantes en matière de pratiques commerciales responsables et d'utilisation rationnelle des terres. Les entreprises et les consommateurs doivent continuer à donner la priorité aux produits répondant aux plus larges critères de durabilité plutôt qu'aux produits cochant le seul critère de non déforestation. De même, il est important de reconnaître et de soutenir les dirigeants d'entreprises déjà engagés dans le développement durable car ils encouragent une innovation qui est précieuse. Par exemple, beaucoup d'entreprises poursuivent déjà des stratégies visant un impact « positif net » de leurs activités sur les populations locales et les écosystèmes. Grâce à des systèmes de suivi de performance, de contrôle et d'allégations communiquées aux consommateurs de manière appropriée, les parties prenantes peuvent soutenir ces efforts en quantifiant les impacts positifs le long des chaînes d'approvisionnement et aider les entreprises à tirer une plus grande valeur de leur leadership en développement durable. *Actions clés : définir des politiques d'approvisionnement qui reconnaissent une hiérarchie de la performance - allant des garanties de base à des bénéfices positifs nets des produits de consommation- et réaliser des progrès cadrés dans le temps vers des niveaux toujours plus élevés de performance. Collaborer à l'élaboration de paramètres communs qui offrent aux consommateurs, entreprises et autres parties prenantes des critères clairs pour évaluer la performance en matière de développement durable.*

• **Soyez responsable et transparent :** Les allégations de non déforestation ou autres résultats de développement durable atteints ne seront acceptées publiquement que si elles sont effectivement mises en œuvre, contrôlées et consignées dans un rapport de façon précise. Cela nécessite des politiques claires, des cibles et des indicateurs de performance, de solides systèmes de traçabilité des produits et des rapports publics sur les activités de l'entreprise et ses résultats clés. La garantie d'une tierce partie indépendante reste l'approche la plus crédible pour valider les résultats et est essentielle pour étayer les

revendications de non déforestation ou d'autres situations à haut risque. En outre, les systèmes de garanties doivent être définis et structurés de manière crédible : par exemple, les systèmes de certification fournissent généralement des politiques claires de garantie, des critères d'évaluation, des exigences de divulgation publique et de contrôle pour assurer la qualité de l'audit. Une garantie menée en dehors du cadre de la certification peut adapter ces éléments pour accroître la crédibilité. *Principales mesures : s'engager à une traçabilité adéquate et à sa mise en œuvre, à la transparence, à faire des rapports publics, à l'assurance crédible dans le cadre d'une production responsable ou durable, à une politique d'approvisionnement responsable et à d'autres initiatives en matière de gestion de territoires.*

• **Impliquer les producteurs en tant qu'alliés** : Les approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui imposent des mandats « du haut vers le bas » sans tenir compte des priorités ou des contraintes des producteurs et des communautés locales sont ni équitables ni viables à long terme. En revanche, une vision plus large de développement durable - incluant l'amélioration de la productivité, l'efficacité dans les modes de production et le bien-être des populations locales - peut engager les producteurs à générer de la valeur partagée et des bénéfices mutuels. Dans les régions tropicales, petits et grands producteurs ont déjà développé des solutions adaptées au niveau local pour améliorer la productivité et la gestion des ressources naturelles. L'approche la plus efficace et la plus respectueuse pour mener un développement durable sur le terrain implique généralement de renforcer les priorités et les capacités des producteurs grâce à un support stratégique externe, des ressources et des outils adaptés. *Principales mesures : créer une proposition de valeur positive pour les producteurs, notamment les petits exploitants, pour apporter des améliorations en matière de durabilité. Investir dans l'intensification durable de la production primaire et l'augmentation de l'efficacité des opérations. Accroître la collaboration entre gouvernements, entreprises, ONG et agriculteurs pour fournir des formations essentielles à la durabilité de leurs exploitations, un soutien et un accès à l'information et à d'autres inputs.*

• **Accroître la collaboration entre le secteur public et privé** : Les politiques publiques (par exemple, les réglementations environnementales et d'occupation des sols) et les règles de gouvernance privée (par exemple, les initiatives d'entreprise et les normes volontaires de certification) fonctionnent désormais davantage en synergie. Une collaboration plus étroite pour aligner ces instruments de régulations et initiatives est essentielle afin de réaliser des progrès à grande échelle. *Principales mesures : les gouvernements devraient établir ou élargir diverses mesures incitatives et exigences concernant des méthodes de production et des pratiques commerciales durables. Les entreprises devraient soutenir les efforts visant à instituer l'utilisation des terres « sans déforestation » et le respect des droits fonciers légitimes des peuples autochtones comme normes requises sur le plan juridique : par exemple, en s'engageant dans des processus de planification du territoire ou en soutenant les législations gouvernementales visant ces objectifs.*

Une invitation à s'engager

La société travaille à trouver des solutions face à l'énorme défi que représente la nécessité de répondre aux besoins futurs de neuf milliards de personnes tout en maintenant une planète habitable et riche en biodiversité. Cela ne constitue pas seulement un espace pour diverses stratégies et solutions tenant compte de circonstances particulières pour différents produits, zones géographiques et entreprises, mais c'est surtout un besoin primordial. Rainforest Alliance se consacre à relever ce défi depuis le début des années 1990, en participant à la construction de deux normes pionnières en matière de développement durable: la norme FSC (Forest Stewardship Council) en sylviculture et la norme SAN (Sustainable Agriculture Network) en agriculture concernent aujourd'hui 190 millions d'hectares et 1,3 millions de producteurs ; ces normes soutiennent les agriculteurs et les communautés forestières dans leurs efforts pour créer des systèmes de production durables et rentables. Des milliers d'entreprises font déjà confiance aux certifications FSC et SAN pour mettre en œuvre et démontrer de façon crédible que leurs approvisionnements sont responsables. Aujourd'hui, nous travaillons à définir la prochaine génération de normes et de systèmes volontaires de développement durable, à renforcer les capacités des producteurs sur le terrain, à aider les entreprises à tirer une plus grande valeur de leurs investissements pour accélérer la durabilité des filières, et à travailler avec des partenaires innovants et des entreprises à l'intégration de critères de développement durable, réalistes et vérifiables dans leurs chaînes d'approvisionnement

globalisées. Nous nous réjouissons de votre collaboration pour mettre en œuvre ces initiatives passionnantes.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre Rainforest Alliance afin **d'enrayer la déforestation et parvenir à un développement durable dans les chaînes d'approvisionnement agricoles et forestières**, merci de contacter Richard Z. Donovan à cette adresse email : rdonovan@ra.org.

1 Forest Trends. 2014. Consumer goods and deforestation : an analysis of the extent and nature of illegality in forest conversion for agriculture and timber plantations, http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_4718.pdf.

2 A. Fishman. 2014. Understanding 'deforestation-free'. The Forest Dialogue Background Paper, <http://theforestdialogue.org/dialogue/scoping-dialogue-understanding-deforestation-free-udf>.

3 Les forêts naturelles sont des forêts composées d'espèces indigènes ou des forêts régénérées de façon naturelle. Elles sont caractérisées par l'âge et/ou le couvert forestier. Ces forêts excluent les plantations. Des cadres écologiques tels que la méthode à Haute Valeur de Carbone (HCS / High Carbon Stock) sont activement développés et testés pour formaliser des définitions et des seuils, mais des travaux supplémentaires sont encore nécessaires pour arriver à une classification standardisée à l'échelle internationale.

4 L'impact ou le risque « de minimis » est celui qui est négligeable pour avoir un impact significatif. Ce concept est utilisé dans les domaines du droit, des réglementations publiques et d'évaluations des risques pour éviter l'application abusive de politiques fondées sur des déclencheurs triviaux ou accessoires. Dans le cas des forêts, la conversion de minimis se réfère à la conversion des forêts ayant peu de conséquence écologique car à petite échelle (par exemple, <1% de zones cumulées d'une surface gérée) ou affectant des forêts n'ayant pas de caractère exceptionnel (par exemple, des forêts non classées à haute valeur de conservation). Des seuils précis peuvent être définis dans le contexte de politiques ou de normes spécifiques. Par exemple, la norme FSC définit des règles concernant les types de changements à petite échelle pouvant se produire au sein d'une mosaïque forestière, même dans une exploitation bien gérée.

5 S. Brown et D. Zarin. 2013. Que veut dire « zéro déforestation » ? Sciences 342: 805-807.

6 Même si nous préconisons des politiques axées sur la réduction de la déforestation brute, nous reconnaissons que certaines entreprises ont déjà adopté des politiques de « non déforestation nette ». Si les politiques de « non déforestation nette » sont adoptées, elles devraient fixer des objectifs quantitatifs pour la conversion des forêts brutes et la restauration des forêts, par exemple : a) En utilisant des outils crédibles (ex : VHC, HCS et FPIC) pour définir des zones interdites à la conversion des forêts ; b) Établir des critères pour l'identification et la mise en œuvre des zones de restauration forestière afin de compenser la perte des forêts ; c) Ne pas utiliser les plantations d'arbres pour compenser la perte des forêts naturelles ; d) Annoncer publiquement les zones de conversion et de compensation forestière pour assurer la transparence et justifier les allégations de « non déforestation nette ».

7 B. B. Strasbourg et al. 2014. Quand « assez c'est assez » : L'amélioration de l'utilisation des terres agricoles actuelles pourrait répondre aux besoins de production et d'habitats naturels de rechange, au Brésil. Global Environmental Change 28: 84-97. Et, B. Gingold et al. 2012. Comment identifier les terres dégradées pour cultiver de l'huile de palme durable en Indonésie. Document de travail du World Resources Institute, <http://www.wri.org/publication/how-identify-degraded-land-sustainable-palm-oil-indonesia>.